

◀ Communiqué de la fédération SUD éducation ▶

SUD éducation dénonce le scandaleux silence de l'éducation nationale face au travail qui tue

Nous avons appris le suicide d'une directrice d'école à Pantin, Christine Renon. Nous souhaitons à notre tour présenter nos condoléances à la famille et aux proches. Il est essentiel de rappeler ici le devoir de protection des agent-e-s qui incombe à l'administration. Comme le prévoit le Code du travail, l'Éducation nationale a des responsabilités et se doit en tant qu'employeur de « prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs ».

L'école n'a été fermée que le jour où le corps de notre collègue a été découvert. Lors de l'hommage qui lui a été rendu, aucun-e représentant-e de l'institution n'a daigné se présenter : ni DASEN, ni IEN, ni ministre. Jean-Michel Blanquer n'est même pas capable dans son message écrit tardivement sous la pression médiatique sur Twitter de reconnaître la réalité pour ce qu'elle est : le suicide d'une agente sur son lieu de travail en raison de ses conditions de travail.

Pourtant, Christine Renon établit elle-même clairement les responsabilités de l'administration dans le dernier courrier. Elle pointe l'autoritarisme, l'infantilisation, l'humiliation, l'intimidation, les pressions hiérarchiques qui affectent le travail des personnels. La souffrance au travail existe bel et bien, souterraine et culpabilisante. Elle touche l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, tou-te-s exposé-e-s à des conditions de travail pathogènes. Ces enseignant-e-s qui subissent l'extrême dégradation de leurs conditions de travail mettent fin à leur calvaire professionnel en s'ôtant la vie.

Ces derniers mois, plusieurs départements comme le Val d'Oise, l'Hérault ou les Alpes de Haute-Provence ont été endeuillés par des suicides en lien avec le travail.

Lundi 23 septembre, le suicide de cette directrice est encore un suicide de plus et de trop.

Face à ces suicides, le ministre n'apporte aucune solution. Bien au contraire, ses réformes délétères dégradent les conditions de travail des collègues.

SUD éducation a interpellé les autres organisations syndicales afin d'approfondir un travail unitaire sur les suicides liés au travail.

SUD éducation exige que le ministre communique les chiffres qui permettraient de prendre conscience de l'ampleur des suicides dans l'éducation nationale.

SUD éducation revendique :

- le droit des collègues de s'absenter pour assister aux obsèques**
- la reconnaissance immédiate des suicides liés au travail**
- que chaque suicide soit porté sans délai à la connaissance d'un CHSCT et des organisations syndicales**
- la fin du management pathogène, cause directe de la souffrance au travail et du suicide des personnels.**